

Le plan de gestion des matières résiduelles et ses nombreux succès

Mont-Laurier, le 16 juin 2019 – **C'est lors du dernier conseil de la MRC d'Antoine-Labelle qu'a été déposé le rapport annuel de suivi de la MRCAL dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint avec les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut 2016-2020. Les résultats 2019 confirment la bonne gestion des matières résiduelles sur le territoire.**

La Loi sur la qualité de l'environnement exige que les MRC établissent un PGMR et procèdent à sa révision tous les cinq ans. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et d'identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre. Pour la MRCAL, la mise en œuvre est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR).

Taux de détournement

Pour l'année 2019, 61% des matières résiduelles ont été recyclées ou compostées par rapport à 55% en 2018 et 32% en 2013. Pour le secteur de La Lièvre qui participe à la collecte des matières organiques depuis des années, il s'agit de 62% des matières valorisées versus 59% pour le secteur de la Rouge qui a commencé cette collecte en septembre 2018. L'année 2019 représentait donc un premier cycle complet de collecte de matières résiduelles valorisées pour l'ensemble des 17 municipalités de la MRCAL. Les résultats sont remarquables. Du côté des MRC conjointes au PGMR, le taux de détournement pour l'année 2019 est de 53 % pour la MRC des Laurentides et de 49 % pour la MRC des Pays-d'en-haut.

Mesures de valorisation

Le bilan 2019 du PGMR conjoint illustre plusieurs autres bons coups en matière de valorisation des matières résiduelles. Les régies intermunicipales des déchets de la MRCAL ont participé au projet FARR Mission Recyclage Compostage de Synergie économique Laurentides. Ce projet vise à accompagner les commerces et institutions dans la réduction de leurs déchets. Ainsi, du côté de la Lièvre, 2019 aura permis la poursuite des visites terrain entamées avant la mise sur pied du projet afin de connaître les besoins et la réalité des commerçants et gestionnaires d'institutions. Du côté de la Rouge, des premières approches ont été réalisées en 2019 auprès des commerçants et gestionnaires afin de les sensibiliser et les inciter à utiliser les bacs destinés aux matières résiduelles et diminuer leur quantité de déchets. La performance s'améliore d'année en année. Le projet se poursuivra également durant l'année 2020 et une partie de 2021.

De plus, les régies ont poursuivi, en 2019, leur offre de service de collecte personnalisée de carton et autres matières, comme, entre autres, le polystyrène, implanté depuis déjà quelques années pour les

commerçants, les institutions et les industries. Ce service permet aux commerçants et gestionnaires d'entreposer leurs matières dans les lieux appropriés pour eux, et ce, à des coûts avantageux. Cette action permet également la réduction des déchets des entreprises.

Toujours place à l'amélioration

Bien que les performances des régies soient significatives et qu'elles s'améliorent d'une année à l'autre, elles poursuivent continuellement leurs efforts avec la MRCAL et les municipalités qui la composent afin d'atteindre les objectifs du plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Cette politique prévoit, notamment :

- Recycler 75 % du papier, du verre, du plastique et du métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

Dans cette optique, les citoyens, les commerces, les institutions et les industries sont encouragés à trier davantage leurs matières résiduelles afin de participer à la réduction de l'enfouissement.

De plus, les deux régies intermunicipales des déchets du territoire restent toujours à l'affût des nouvelles matières à valoriser. Celles-ci sont en constante recherche et développement dans le but d'améliorer leurs connaissances, leurs services et leurs résultats.

Nombreuses sont les actions fructueuses ayant été mises en place par le PGMR au cours des dernières années. Ces réalisations confirment le succès du mode de gestion des matières résiduelles par l'implantation des deux régies intermunicipales des déchets sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Déjà bien entamée, l'année 2020 connaîtra également son lot de réussites visant la réduction des matières résiduelles et l'amélioration de leur gestion.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca